

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 03.03.2026 - Ecole La Plume
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Madame Garcia Fernandez
Conseillère communale
Quai de Mariemont, 11/9
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 05/03/2026

Objet : votre question écrite du 03/03/2026 relative à l'école La Plume.

Madame la conseillère communale,

En réponse à votre question écrite relative à l'établissement « La Plume » situé sur le territoire communal, nous avons l'honneur de vous communiquer les éléments suivants :

- L'établissement relève du réseau libre confessionnel subventionné. Il dépend donc d'un pouvoir organisateur privé, et non du pouvoir organisateur communal. Pour information, les données publiques confirment que l'école est organisée par un PO propre, tel que présenté sur leur site.
- L'école ne fait dès lors pas partie du réseau communal et ne relève pas de la compétence administrative ou pédagogique de la Commune.
- Le financement de l'établissement ne transite pas par la Commune. En dehors des moyens légaux octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (frais de fonctionnement et rémunération des enseignants subventionnés), aucun subside communal n'est octroyé, du moins en ce qui concerne le budget de l'Instruction publique.

À ce stade, la Commune n'a pas été officiellement saisie d'un projet d'agrandissement ni d'un dossier urbanistique lié à une éventuelle extension. Si une telle demande devait être introduite, elle serait instruite conformément aux procédures réglementaires applicables.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.


Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke AELBRECHT.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : GARCIA-FERNANDEZ Maria

Envoyé : mardi 3 mars 2026 06:41

À : MOUREAUX Catherine

Objet : Demande d'informations-établissement "La Plume"

Madame la Bourgmestre,

En ma qualité de conseillère communale, je me permets de vous solliciter au sujet de l'établissement « La Plume » situé sur le territoire communal.

Il m'a été rapporté qu'un projet d'agrandissement serait envisagé et qu'une organisation pédagogique prévoyant une séparation stricte entre garçons et filles serait mise en place.

Je souhaiterais dès lors connaître :

- Le statut exact de cet établissement (réseau d'enseignement, reconnaissance ou agrément éventuel) ;
- S'il relève ou non du réseau communal ;
- L'existence d'un soutien ou d'un financement communal, direct ou indirect.

Je vous remercie pour les précisions que vous pourrez m'apporter.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Gloria García Fernandez

Cheffe de file MR-ANDERS

Conseillère communale

mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be

0478.38.34.76